

ÉCOLE ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DANS GRIFFINTOWN

Séance de questions et réponses

Questions reçues d'avance – demande de réponses par écrit

Par courriel

Montréal, le 13 novembre 2020

Aux représentants de l'Arrondissement du Sud-Ouest, du Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal, du Centre de services scolaires de Montréal et de Bâtir son quartier

Objet : Consultation publique sur les projets d'école et d'équipements collectifs dans Griffintown – Questions du public

Madame,

Monsieur,

À la suite de la séance de questions et réponses tenue le 11 novembre 2020, la commission souhaiterait recevoir des réponses écrites aux questions suivantes envoyées par les participant(e)s :

1. Objet : La sécurité des enfants traversant la rue de la montagne

« On peut lire dans la documentation: Le CSSDM envisage ce nouvel équipement scolaire implanté dans le quartier de Griffintown comme une « école de marcheurs ». Est-ce que l'arrondissement prévoit s'attaquer au problème de la circulation élevée de camions de fret à proximité (rue de la Montagne) pour la sécurité de nos enfants? Devra-t-il y avoir un brigadier ?¹ »

2. Objet : Le stationnement automobile dans le secteur Griffintown

« The number of high-rise building in Griffintown is increasing and the streets are being narrowed-down. It is becoming very difficult to find parking for visitors/delivery. Are there any plans to build accessible parking lots to reduce this problem? Multi-level parking under parks seems to be a nice option. Has this been considered² ? »

¹ Collectif Pour une école primaire à Griffintown, doc. 7.2, no 29

² Evgeny Kirshin, doc. 7.2, no 1

3. Objet : Les organismes communautaires dans le secteur Griffintown

« À la ville : n’y a-t-il pas lieu de mettre en place des organismes communautaires dans Griffintown? les besoins sont grandissants dans les logements sociaux et comme la population est grandissante, n’y a-t-il pas lieu de faire un sondage de besoin communautaire, social, et culturel ?³ »

4. Objet : Le pavillon dans le parc du Bassin-à-Bois

« Le sous-sol sera sans doute utilisé entièrement pour l’équipement de réfrigération. Prévoyez-vous, au sous-sol, un espace de rangement pour des clubs sportifs et communautaires comme vous avez fait au pavillon du parc de La Vérendrye ? [...] Considérant la présence de la conduite principale d’aqueduc sous le parc, un agrandissement du sous-sol du pavillon du parc du côté nord et sud du bâtiment devrait être fait pour satisfaire les besoins des groupes communautaires et sportifs de l’arrondissement. Est-ce que cet agrandissement sera envisagé ?⁴ »

5. Objet : Le parc du Bassin-à-Bois

« Serait-il possible de déplacer les arbres de l’autre côté du passage piétonnier se rapprochant alors de l’édifice 315 rue Richmond (même commentaire pour l’édifice en face de l’arrière du 315 Richmond) afin de donner plus d’intimité aux résidents ?⁵ »

« Est-ce que la patinoire ne pourrait pas être plus longue, puisqu’il y a une contrainte en largeur et qu’elle semble petite vu la densité du quartier ?⁶ »

6. Objet : La place des Arrimeurs

« J’aimerais savoir s’il pourrait y avoir une surface gazonnée à la Place des Arrimeurs? En effet, il y a tant de surfaces bétonnées dans Griffintown, que nous étouffons. De plus, il fait énormément chaud l’été en raison des nombreuses surfaces bétonnées. Pourrait-il y avoir beaucoup d’arbres? Une forêt clairsemée, à titre d’exemple⁷. »

7. Objet : L’interface avec le parc linéaire du canal de Lachine durant l’hiver

« Considérant le potentiel d’avoir une piste de ski de fond du long du canal de Lachine, prévoyez-vous l’implantation d’un éventuel segment de piste de ski de fond entre la rue des Bassins (près du pavillon du parc du Bassin-à-Bois et la propriété de Parcs Canada ? Si la [réponse] est affirmative, à quel endroit sera le tracé de la piste de ski de fond entre la rue des Bassins et la future piste de ski de fond situé en rive gauche du canal Lachine?⁸ »

³ Louis-Marc Chiasson, doc. 7.2, no 28

⁴ Pierre Marcoux, doc. 7.2, nos 19 et 21

⁵ Tiffany Sam, doc. 7.2, no 7

⁶ Étienne Le Nigen, doc. 7.2, no 30

⁷ Marilou Pinard, doc. 7.2, no 9

⁸ Pierre Marcoux, doc. 7.2, no 20

8. Objet : Les berges du canal de Lachine

« Est-ce que les berges du canal Lachine resteront accessibles aux citoyens en tout temps? Est-ce que les résidents des complexes immobiliers haut de gamme longeant le canal auront des privilèges d'accessibilité que les autres citoyens n'auront pas? Sera-t-il possible de privatiser les berges du canal Lachine dans l'avenir? Est-ce que la Ville de Montréal a mis en place des mesures afin que ça n'arrive pas ?⁹ »

Précisons que le Service de l'urbanisme et de la mobilité s'est engagé à fournir les documents qui ont fait suite aux exercices d'idéation sur la programmation des parcs dans Griffintown.

La présente demande ainsi que vos réponses seront rendues publiques sur la page web de la consultation.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses avant le 23 novembre 2020, afin de permettre aux citoyens et citoyennes d'en prendre connaissance avant la phase d'audition des opinions.

Merci de votre précieuse collaboration,

Marc-André Lapointe
Analyste

⁹ Jean Landry, doc. 7.2, no 14